



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31335>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **24-31335**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conseil Départemental de la Mayenne

**Correspondant :** le Président

**Adresse :** 39 rue Mazagran, CS 21429, 53014 LAVAL

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0243665419

**Courriel :** [sjmpa@lamayenne.fr](mailto:sjmpa@lamayenne.fr)

**Adresse internet :** <http://www.lamayenne.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.lamayenne.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Elaboration de dossiers Loi sur l'Eau dans le cadre des aménagements de voies vertes Saint-Baudelle - Mayenne, Aron - Mayenne et La Bazoge-Montpinçon - Mayenne

**Lieu d'exécution :** Département de la Mayenne, 53000 LAVAL

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne l'élaboration de dossiers Loi sur l'Eau dans le cadre des aménagements de voies vertes Saint-Baudelle - Mayenne, Aron - Mayenne et La Bazoge-Montpinçon - Mayenne. Il s'agit d'un marché ordinaire de prestations intellectuelles, passé pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du marché

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent** : Prix unitaires. Prix révisables. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services** : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, compte-tenu du caractère homogène des prestations objet du contrat. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français** : français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure** : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres** : 08/04/2024 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : 2024PI03

**Renseignements complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur,

déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRG03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0255101002 Mel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Avant la signature du marché pour le référé pré-contractuel. - 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour le référé contractuel. - Deux mois à compter de la publicité relative à la signature et à la consultation du contrat pour le recours en contestation de la validité du contrat. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Conseil Départemental de la Mayenne

**Adresse :** 39 rue Mazagran, 53014 LAVAL

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0243665212

**Télécopieur :** 0243665422

**Courriel :** [sjmpa@lamayenne.fr](mailto:sjmpa@lamayenne.fr)

**Adresse internet :** <https://www.lamayenne.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15/03/2024